www.arras.fr

CommerceActu

La lettre d'information de la ville aux commerçants arrageois | N°4 - Automne 2013

Edito

J'ai le plaisir de vous adresser ce 4e numéro de la lettre d'information de la ville à ses commerçants. Cette lettre nous permet désormais de vous informer, à fréquence régulière (une lettre par saison), des actualités, des évènements et des projets qui vous concernent.

Grâce à Commerce Actu, nous continuons le travail entrepris par l'équipe municipale depuis plusieurs mois maintenant afin de favoriser un véritable partenariat gagnant-gagnant entre la ville et ses commerçants.

C'est VOTRE lettre d'information. Si vous avez des idées pour l'améliorer, n'hésitez pas à nous les transmettre !

Frédéric Leturque, Maire

Cinéma, cinéma !

Du 8 au 17 novembre aura lieu la 14e édition du Arras Film Festival. Durant dix jours, Arras va accueillir l'évènement cinéma le plus enthousiasmant et le plus populaire au nord de Paris, qui a séduit l'an dernier près de 32.000 spectateurs.

Pour l'occasion, faisons en sorte que la ville toute entière respire cinéma et vive au diapason du festival ! Quelques idées simples :

- Pensez à mettre l'affiche du festival dans votre vitrine
- Diffusez les flyers du festival
- Restaurateurs : renommez votre menu du jour en « menu Festival » ; offrez l'apéritif sur présentation du ticket de cinéma ; adaptez vos horaires de service à ceux des projections…
- Barmen : mettez en lumière vos cocktails spécial cinéma (ex : le Vodka Martini de James Bond, la Piña Colada de Tony Montana dans Scarface…)

Prêts à jouer le jeu ?... Moteur !

Concours de vitrines de Noël

La 2e édition du concours de vitrines approche à grands pas ! Des courriers vous seront bientôt adressés pour les inscriptions. Vous pouvez déjà commencer à réfléchir à votre décoration.

Programme des animations de l'automne

Voici la liste des principaux évènements qui seront organisés dans notre ville durant les prochaines semaines. N'hésitez pas à en parler à vos clients et devenez les premiers ambassadeurs du dynamisme et de l'attractivité de votre ville !

Tous les quartiers

- **Journées européennes du Patrimoine :** les samedi 14 et dimanche 15 septembre. Deux jours pendant lesquels il sera possible de visiter des sites exceptionnels habituellement fermés au public et de (re)découvrir les joyaux du patrimoine architectural arrageois.

Centre-ville / Places / Quartier des Arts

- **Mariage de Napoléon et Marie-Louise :** Les samedi 14 septembre à partir de 14 h 30, un cortège reconstituant le mariage de l'Empereur parcourra le centre-ville en direction de l'Abbaye Saint-Vaast. Le dimanche 15 à partir de 10 h, ce sont cette fois les troupes Napoléoniennes qui défileront vers les places et l'Hôtel de Ville..
- **Semaine de la mobilité :** Le samedi 21 septembre, durant le marché, des stands seront installés sur le parvis de la place des Héros. Ils informeront le public sur l'offre de stationnement et les circuits piéton en ville, sur le vélo et sur les transports en commun.
- **Journée Cirque :** Organisée par l'association des commerçants du Quartier des Arts, une journée d'animations autour du cirque animera la place du Théâtre le samedi 21 septembre.
- **Arras 14-18 – Le Centenaire :** Cet automne, Arras entre dans les commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Premier évènement : l'expo photos « Arras, d'une guerre à l'autre » qui retracera la vie de la ville de 1871 à 1914, à partir du 2 novembre dans la salle Robespierre de l'Hôtel de Ville.
- **« Roulez Carrosses ! » - saison 3 :** Troisième et dernière saison de l'exposition inaugurale du partenariat « Versailles à Arras » qui a accueilli cet été son 250.000e visiteur. Une 3e saison sur le thème des Jardins avec un labyrinthe de verdure dans la cour du musée..
- **Arras Film Festival :** Du 8 au 17 novembre. Cette année, pour cause de travaux au Casino, les projections auront lieu au Cinémovida et à Artois Expo. Le village du festival restera lui solidement implanté sur la Grand'Place.

Méaulens

- **Fête d'Autrefois :** Grâce à l'association de quartier QMA, le dimanche 8 septembre, vide-grenier, animations et tournoi de joutes nautiques animeront Méaulens et le quai du Rivage.

Ronville / Réaumur Griffiths / Devillers

- **Inauguration de la bibliothèque-ludothèque Ronville :** Le mercredi 27 novembre, après 5 mois de travaux, la bibliothèque Ronville rouvrira ses portes au public. Avec une nouveauté : l'ouverture d'une ludothèque, proposant jeux de société, jeux vidéo et jeux traditionnels.

Citadelle

- **Journées du Patrimoine :** Les samedi 14 et dimanche 15 septembre, « Tous à la Citadelle ! ». Un w-e complet de festivités organisé par la CUA dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Saint-Pol

- **Festival Tiot Loupiot :** Le jeune public a aussi son festival. Spectacles de cirque, théâtre, ateliers de lecture… Du 15 au 26 octobre, les enfants seront rois à la médiathèque Verlaine.

Contact : Ophélie Hugot – 03 21 50 50 19 – o-hugot@ville-arras.fr

Les Commissions Mixtes Permanentes

La dernière commission mixte s'est tenue le 10 juillet à la Chambre des Métiers. Elle regroupait des représentants de la ville d'Arras, de la CCI Artois, de la Chambre de Métiers et d'Artisanat, des quatre associations de commerçants arrageois (Commerce et Cœur de Ville, Les Hauts de Saint-Aubert, Arras Arcades et Quartier des Arts) et de la fédération des Marchés de France.

Une réunion avec les représentants des associations a également eu lieu en mairie le 24 juillet pour réfléchir, avec le service Communication de la ville, à un plan de communication à partir de la rentrée autour du stationnement et de l'attractivité d'Arras.

N'hésitez pas à vous rapprocher du président de votre association pour être tenu(e) informé(e) des travaux de ces ateliers.

La charte du commerce arrageois et les comptes rendus des commissions sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la ville (www.arras.fr - rubrique Vie Municipale / Charte du Commerce). C'est VOTRE document, n'hésitez pas à vous l'approprier !

La charte de développement commercial est ouverte à toute association de commerçants arrageois qui souhaiterait y adhérer. Vous êtes intéressé(e) ou vous souhaitez plus d'informations ? Vous pouvez contacter Serge Policante au 03 21 50 51 06 ou par e-mail s-policante@ville-arras.fr.

A la rencontre des commerçants

En parallèle des travaux menés par les Commissions Mixtes Permanentes et dans le cadre de leur démarche régulière d'échange avec les commerçants arrageois, M. le Maire et Nadine Giraudon ont rencontré les commerçants sédentaires du centre-ville durant le mois d'août, dans le cadre de réunions informelles.

Au début de l'été, ils avaient également rencontré les commerçants non sédentaires des 4 marchés arrageois, avec lesquels des réflexions sont en cours autour de l'animation et de la valorisation des marchés.

Vous souhaitez vous aussi organiser un moment de rencontre et de discussion entre les commerçants de votre quartier, le Maire et son adjointe au commerce ?

N'hésitez pas à contacter Nadine Giraudon (03 21 50 51 85 ou n-giraudon@ville-arras.fr).

La Charte de la Vie Nocturne

La charte de la vie nocturne est un document qui formalise des engagements de bon principe entre la Ville et l'ensemble des acteurs qui souhaitent dynamiser la vie nocturne arrageoise (bars, discothèques, restaurants…).

En signant cette charte, les exploitants s'engagent à :

- Respecter les lois et règlements en vigueur, indépendamment de la Charte
- Respecter les horaires d'ouverture et fermeture de leurs établissements
- Préserver le bon ordre dans leurs établissements et à l'extérieur
- Respecter les dispositions du Code de l'Environnement en cas de diffusion de musique amplifiée (étude d'impact des nuisances sonores)
- Tenir si possible les portes de leurs établissements fermées en cas de diffusion de musique afin d'éviter les nuisances sonores en extérieur
- Assurer la propreté quotidienne des terrasses et abords immédiats des établissements
- Faciliter la collecte des déchets en respectant les horaires de sortie des containers, des cartons, le conditionnement et les volumes
- Lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie
- Respecter les droits d'auteur et les droits voisins.

Le respect de la charte fait l'objet d'un suivi trimestriel par une commission constituée de représentants de la mairie, du parquet d'Arras, de la Préfecture, de la DDASS, de la Police Nationale, de Direction de la Sécurité et Prévention de la CUA. La commission étudie chaque dossier conflictuel (troubles à la tranquillité publique, lutte contre le bruit, respect des horaires de fermeture…) avec possibilité d'actions à l'encontre des exploitants eu scrupuleux envers leurs obligations.

Elle étudie également toutes les demandes de fermeture tardive. Sur chaque demande, la commission donne son avis et le soumet à M. le Maire d'Arras, qui peut dès lors transmettre au Préfet un avis circonstancié et justifié.

A noter : pour toute demande de fermeture tardive, la municipalité émettra un avis favorable si l'exploitant est signataire de la charte et s'il se conforme aux lois et règlements en vigueur.

Contact : Julien Mombelli – 03.21.50.69.48 – j-mombelli@ville-arras.fr

Paiement du stationnement par carte bleue en borne de sortie des parkings souterrains

Suite à l'évolution de la règlementation, le paiement par CB en borne de sortie des parkings n'était plus autorisé. Depuis le 1er août, c'est à nouveau possible !

Des stickers indiquant la possibilité de paiement aux bornes de sortie seront bientôt mis en place ainsi qu'un affichage aux bornes d'entrée..

Contact : Franck Trémorin – 03 21 50 50 22 – f-tremorin@ville-arras.fr

Création d'une newsletter spéciale « commerçants »

Sur suggestion de certains d'entre vous, qui aimeraient être informés plus régulièrement des évènements et animations ayant lieu dans vos quartiers, la ville d'Arras vous propose la mise en place d'une newsletter par e-mail.

Si vous souhaitez recevoir cette newsletter, transmettez vos coordonnées (en renvoyant ce coupon, ou directement par mail) à :

Ophélie Hugot – Responsable du service Evènementiel – Mairie d'Arras, place Guy Mollet – o-hugot@ville-arras.fr

Nom : …… Prénom : ……

Nom du commerce : ……

Adresse : ……

Téléphone : …… Adresse e-mail : …… @ ……